

Pendant que j'y suis, je voudrais citer au député des chiffres qu'il pourra communiquer à son chef. Ils montrent que 46 p. 100 des syndiqués sont en faveur de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, alors que 38 p. 100 sont contre. L'appui au libre-échange est de 66 p. 100 chez les partisans conservateurs, 48 p. 100 chez les libéraux et 41 chez les néo-démocrates. Toutefois, les syndiqués sont plus intelligents que les néo-démocrates, car 46 p. 100 sont en faveur de l'accord.

M. Waddell: Monsieur le Président, les syndiqués, comme les autres Canadiens, veulent un gouvernement honnête et transparent.

Des voix: Bravo!

LA DISTRIBUTION DES FILMS

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, j'ai ici une autre note du groupe de Jack Valenti selon laquelle:

... le Canada a promis aux négociateurs américains d'essayer de «s'entendre» avec les représentants de l'industrie du cinéma américain en dehors de l'Accord.

Il est ensuite question des dispositions sur l'octroi des licences de film telles que prises par le Canada.

Pourquoi le premier ministre n'est-il pas honnête envers les Canadiens, y compris les travailleurs, et n'admet-il pas que les industries culturelles n'ont pas été exclues de l'Accord de libre-échange et que le gouvernement a conclu une entente secrète avec l'industrie du cinéma américain?

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Monsieur le Président, je suis toujours stupéfaite de voir ce néo-démocrate puiser ses sources chez les représentants de l'industrie du cinéma américain.

M. Broadbent: Parce que vous ne nous dites pas la vérité.

Mlle MacDonald: Ils s'amusez maintenant à citer Jack Valenti. Je préférerais de beaucoup citer des Canadiens qui s'intéressent à cette industrie.

Par exemple, Connie Tadros, rédactrice en chef de *Cinema Canada*, a déclaré que la loi aura pour effet de créer un marché national distinct. Elle affirme que la nouvelle politique place les distributeurs canadiens sur un pied d'égalité pour la première fois.

Barry Young, président de la société de distribution de films Spectra de Toronto, a affirmé que la loi nous donne plus de poids. Garth Drabinsky a dit que la distribution au Canada s'en portera mieux.

Ces personnes sont des porte-parole de l'industrie canadienne.

Questions orales

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

LE PAREL—LE FINANCEMENT DU PROGRAMME AU CAP-BRETON

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Le Cap-Breton connaît l'un des taux de chômage les plus élevés au Canada et ses maisons sont parmi les plus vieilles au pays. Cela n'a pas empêché le gouvernement de réduire de plus de 50 p. 100 les crédits affectés en 1988 au Programme d'aide à la remise en état des logements dans cette région.

Dans quelques années, beaucoup de maisons ne seront plus habitables et les propriétaires vont être forcés de quitter leurs foyers. Pourquoi le gouvernement force-t-il des gens à quitter leurs maisons? Pourquoi ne réexamine-t-il pas cette décision et ne rétablit-il pas au moins les fonds octroyés au PAREL en 1987?

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, dans son budget de 1987, la SCHL a accru de 100 millions de dollars les fonds visant à créer des logements pour les gens dans le besoin. Tous ces crédits gouvernementaux sont destinés aux plus démunis.

En collaboration avec les provinces, nous avons réussi à aider 30 p. 100 plus de gens dans le besoin que l'ancien gouvernement—et cela comprend le PAREL.

M. MacLellan: Monsieur le Président, que le ministre aille tenir ces propos aux Canadiens qui dorment dans les ruelles et sur les bancs des parcs ou qui vivent dans des conditions inacceptables.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, le gouvernement va-t-il enfin comprendre qu'il lui en coûterait beaucoup moins cher de venir en aide aux propriétaires qui veulent rénover leurs maisons que d'en construire de nouvelles? Il adopterait ainsi une attitude sensée non seulement du point de vue économique, mais encore du point de vue social. Le gouvernement va-t-il, oui ou non, rétablir le financement du Programme d'aide à la remise en état des logements en 1988?

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, voici des faits qui cloueront le bec au député. En 1987, le nombre de mises en chantier a atteint un record, soit 245 000. Déjà, le nombre de l'année précédente était supérieur à celui de l'année d'avant.

L'an dernier, nous avons ajouté 50 000 logements sociaux aux 100 000 et plus qui avaient été achevés l'année précédente. Le gouvernement actuel a fait davantage que tout autre antérieurement pour venir en aide aux Canadiens dans le secteur de l'habitation.